



DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/253/F/2025-2026  
POUR LA FOURNITURE DES CALENDRIERS, AGENDAS ET CARTES DE VOEUX A  
L'ONPR

Date de publication : le 14/10/2025

Date d'ouverture des offres : le 03/11/2025

FINANCEMENT : FONDS PROPRES DE L'ONPR, EXERCICE 2025-2026

BUJUMBURA, OCTOBRE 2025

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/153/F /2025-2026 POUR LA FOURNITURE DES AGENDAS, CALENDRIERS ET CARTES DE VŒUX A L'ONPR

### 1. Objet :

L'Office National des Pensions et Risques Professionnels des Fonctionnaires, des Magistrats et des Agents de l'Ordre Judiciaire (ONPR) en sigle, invite par le présent appel d'offres, les Soumissionnaires désirant présenter leurs offres sous pli fermé pour la fourniture des calendriers, agendas et cartes de vœux à l'ONPR.

### 2. Financement du marché

Les fonds nécessaires pour la fourniture du matériel faisant objet de la présente Avis d'Appel d'Offres proviennent des fonds propres de l'ONPR exercice 2025-2026. A ce titre, le marché n'est exonéré d'aucune taxe.

### 3. Mode de passation du Marché

La passation de ce marché sera conduite par un Appel d'Offres ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

### 4. Délai d'exécution

Le délai d'exécution du marché est fixé à 30 jours calendriers maximums à partir de la date de la réception de la lettre de marché signée par toutes les parties.

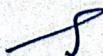
### 5. Conditions de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale remplissant les conditions juridiques, techniques et financières requises au sens des articles 52,53 et 54 de la Loi n°1/01 du 4 février 2008 portant Code des Marchés Publics du Burundi.

Ne peut participer à l'appel d'offres, tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés Publics et toute personne en litige avec l'ONPR pour les dossiers liés au marché de service.

### 6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR à partir du 14/10/2025 moyennant paiement d'une somme de cinquante mille francs burundais (50.000Fbu), dont vingt-cinq mille francs à verser sur le compte n°01106742363 ouvert à la BRB au nom de l'ONPR et les vingt-cinq mille autres au



compte n°1101/001-04 ouvert à la BRB. Il peut également être consulté à la même adresse tous les jours ouvrables et pendant les heures de service.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres sera adressée au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR quartier ROHERO I, Chaussée P.L RWAGASORE, n°187, Tél : 22 27 62 29, B.P : 3079 Bujumbura II.

## 7. Caution de soumission

L'offre sera accompagnée d'une garantie d'un montant de quatre cents mille francs burundais (400 000FBU).

## 8. Présentation des offres

Les offres doivent être rédigées en langue française. Les formulaires de soumission types sont inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres. Le format et les dispositions doivent être respectés.

Les offres rédigées en quatre exemplaires dont un original et trois copies marquées comme tels seront contenues dans une enveloppe fermée et déposées au secrétariat de la Direction Générale de l'ONPR au plus tard le 03/11/2025 à 9heures pour être enregistrées. L'enveloppe portera la mention « *Offre pour la fourniture des calendriers, agendas et cartes de vœux à l'ONPR* » - *A n'ouvrir qu'en séance publique* ».

## Dépôt des offres

Les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 03/11/2025 à 9heures.

## 10. Validité des Offres

Les offres déposées resteront valides pour une période de 90jours calendriers à compter de la date de dépôt des offres.

## 11. Ouverture des Offres

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants, le même jour le 03/11/2025, à 09 heures 30minutes dans la salle des réunions de l'ONPR.

Les soumissionnaires présents au moment de l'ouverture des offres devront signer un document des présences qui sera annexé au procès-verbal d'ouverture des offres qui sera contresigné par tous les soumissionnaires présents.

Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

